

## Liste ACH1700 - Suisse - Les suisses dans les armées étrangères

*Ces listes consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions, toutes étant évaluées selon le budget. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.*

*Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.*

*Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :*

- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS*
- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)*

Cet article est mis ici mais ce n'est pas vraiment une liste d'armée : c'est un rappel et un hommage. Les Suisses ont servi dans beaucoup d'armées étrangères. Vous les trouverez dans les listes correspondantes :

- Suisses au service de la France. Il y avait de nombreux corps suisses dans l'armée d'Ancien Régime, le Régiment des Gardes suisses de la Maison du Roi, dont les derniers seront massacrés en 1792 au Palais des Tuileries. Ensuite, on trouvera des volontaires républicains jusqu'en mars 1799. Puis on aura des régiments suisses dans les armées de la Révolution et de l'Empire, dont les 4 bataillons suisses qui capitulent après la bataille de Bailén (19 juillet 1808). La plupart des bataillons suisses font en 1812 la campagne de Russie où ils disparaissent. En 1813, sont reformés 4 régiments suisses à 2 bataillons, devenus 4 bataillons suisses à la Première restauration (14 avril 1814) qui refusent de servir Napoléon pendant les 100 Jours. Napoléon crée le 2ème régiment étranger (Suisses), licencié par Louis XVIII qui recrée les gardes suisses. Avec la Monarchie de Juillet, les suisses se mélangent aux autres étrangers dans la Légion étrangère.
- Suisses au service de l'Espagne : les 6 régiments de l'armée espagnole serviront des 2 côtés dans la Guerre d'Espagne. L'armée espagnole comptait alors « autant de régiments suisses que possible ». L'armée espagnole du Roi Joseph comprend 1 régiment Suisse à 2 bataillons de ligne, mentionné en 1811 mais sans plus.
- Suisses au service des États pontificaux : les États pontificaux avaient une Garde Suisse correspondant à 1 bataillon.
- Suisses au service du Royaume de Sardaigne : le Bataillon des Gardes suisses, créé le 13 Juin 1814.
- Suisses au service de la Grande-Bretagne : il y avait des suisses au service de l'Angleterre, dont le Régiment suisse de Roll et le Régiment suisse de Watteville.
- Suisses au service des Pays-Bas : L'armée de la République des Provinces-Unies comprenait un régiment de Gardes Suisses et 5 régiments suisses, conservés par la République Batave et supprimés par le Royaume de Hollande. En 1815, 4 régiments d'infanterie suisse à 2 bataillons sont créés.